

Image not found or type unknown



Revente domicile familial

Par **didier31**, le **25/08/2016** à **09:56**

Bonjour,

mariés sous le régime de la séparation des biens, mon épouse et moi avons acquis notre domicile familial, en indivision à parts égales.

Cependant, le paiement de ce bien a été réalisé plus par l'un que par l'autre.

Lors de la revente de ce bien, y a-t-il moyen de répartir l'argent au pro-rata des contributeurs?

Merci pour votre aide.